

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_135 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES
SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE - ANNÉE 2021

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_135 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE - ANNÉE 2021

Pilote : Eau potable

Monsieur David DONNEZ, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois est titulaire de la compétence eau potable depuis le 1er janvier 2020.

Sur le périmètre de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, celle-ci est gérée selon les modalités suivantes :

- en régie pour les communes d'Albi, Arthès, Lescure d'Albigeois et Saint-Juéry,
- par le syndicat mixte du Dadou pour les communes de Cunac, Cambon d'Albi, Fréjairolles, Dénat, Puygouzon, Saliès, Carlus, Rouffiac, Le Séquestre et Terssac,
- par le SMAEP du Gaillacois pour les communes de Castelnau-de-Lévis et Marssac-sur-Tarn.

Le code général des collectivités territoriales impose (article L.2224-5), la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Synthèse du RPQS 2021 – eau potable – périmètre régie

	2021	2020
Qualité de l'eau		
Conformité paramètres microbiologiques	100 %	100 %
Conformité paramètres physico-chimiques	100 %	100 %
Réseau		
Linéaire de réseau	501,7	504,5
Rendement	74,5 %	80,1 %
Linéaire renouvellement réseaux	2,6 km	1,52 km
Taux de renouvellement réseaux	0,45 %	0,3 %
Abonnés		
Nombre abonnés	36 439	36 247

Nombre habitants desservis	62 812	62 812
Volume vendu aux abonnés	3 521 869 m ³	3 767 668 m ³

	2021	2020
Tarifs		
Facture 120 m ³ (€ TTC / m ³)	2,18 €	2,18 €
Part fixe (€ TTC)	34,3 €	34,3 €
Part variable (€ TTC)	1,46 €	1,46 €
Gestion financière		
Encours de la dette	15,77 M€	15,79 M€
Durée extinction de la dette	4,9 ans	3,8 ans

Ce rapport a été présenté en commission consultative des services publics locaux le 17 juin 2022.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport annuel de l'eau pour l'année 2021 ci-annexé et présenté pour information,

VU l'avis du Bureau communautaire du 24 mai 2022,

VU la présentation en commission consultative de services publics locaux le 17 juin 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2021.

Pour extrait conforme,
 Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
 Le directeur général des services,

Olivier LEVREY